

BOURSE TSF ET SALON RADIOAMATEUR
DU PASSAGE D'AGEN
DIMANCHE 10 JUIN 2018

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous organisons une **BOURSE TSF et matériel radioamateur au Passage d'Agen**, en partenariat avec Radiofil, l'ADRASEC 47.

Elle a lieu le :

DIMANCHE 10 juin 2018
De 8h à 16h
Au Centre Culturel 37 avenue de Verdun 47520 Le Passage d'Agen
(dans une salle climatisée)

Si vous désirez y participer, veuillez nous faire parvenir

Avant le 6 juin prochain

Les documents ci-après :

- ☞ le *coupon-réponse* entièrement complété.
- ☞ votre paiement sera à remettre le jour de la bourse.
- ☞ et, les pièces obligatoires :
 - pour les particuliers : *photocopie de la Carte d'identité* recto verso ou permis de conduire,
 - pour les professionnels : *photocopie de la Carte d'identité et de la Carte Professionnelle*.

Pour une bonne organisation, l'accueil des exposants se fera à partir de 7h du matin.
Nous vous rappelons que les exposants devront être en place impérativement avant 8h00.

Des repas seront servis sur place, pour ceux qui le souhaitent, sur réservation et à régler sur place (réservation à effectuer en retournant le document annexe avant le 6 juin).

Contacts :

- Par téléphone au : 06 03 47 18 31(Patrick) ou au 06 30 08 48 53 (Didier).
- Par email : edea47@wanadoo.fr

Site internet : <http://bourselepassage.monsite-orange.fr>

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS – SALON RADIOAMATEUR

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Se déroulant le dimanche 10 juin 2018 au Passage d'Agen 47520

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à :

Adresse :

.....

.....

CP Ville

Tél. Email :

Qualité de l'exposant :

Particulier

Professionnel

Objet de la vente : précisez SVP.....

.....

Souhaite participer à la **bourse TSF et salon radioamateur 2018**

Tarif : 1 table (environ 2 X 1m) : **7 €**

nombre de tables x 7 =..... €

(A régler sur place)

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

VEHICULE :

Marque type

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur (pour les particuliers):

- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)

- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

(Article R321-9 du Code pénal)

Ci-joint : - Photocopie Carte Nationale d'identité des 2 côtés

- ou photocopie du permis de conduire

- ou photocopie passeport avec mention de la date et du lieu de la délivrance

- Pour les professionnels : photocopie de la carte professionnelle registre des métiers

ou autre....

A le Signature :

TOUTE DEMANDE D'INSCRIPTION INCOMPLETE SERA REJETEE

Document à retourner **avant le 6 juin 2018** à l'adresse suivante :

E.D.E.A. 60 impasse de la Bénazie 47520 Le Passage d'Agen